

Bulletin de l'Archiconfrérie

Fins spéciales de l'Archiconfrérie. — Outre la fin générale de l'Archiconfrérie, des fins spéciales peuvent engager Messieurs les Curés à l'établir dans leurs paroisses. En voici des exemples :

Ile aux Coudres. — A la question, posée par le Directeur de l'Archiconfrérie : « Y a-t-il quelque grâce spéciale que vous espérez obtenir par le moyen de l'Archiconfrérie ? » le R. O. Lavoie, curé de la paroisse, a répondu : « La conversion des pécheurs et une autre grâce suivant mon intention. »

St-Gédéon de Chicoutimi. — A la question : « Y a-t-il quelque grâce spéciale qui ait été l'occasion de la demande d'affiliation ? ou bien, en attendez-vous quelque faveur particulière pour votre paroisse ? » le R. Joseph Paradis a donné pour réponse : « Reconnaissance pour aide extraordinaire dans la reconstruction de notre église et de notre salle publique incendiées le 22 juin 1897. Affermir la société de tempérance ; conversions de plusieurs grands pécheurs ; une conversion extraordinaire obtenue cette semaine, 18 octobre 1898. »

Petite Rivière St-François, 18 février 1898 : « Espérons qu'avec la grâce de Dieu, par la protection de la grande sainte Anne, cette œuvre produira les fruits les plus salutaires pour ma paroisse. »
Geo. Gagnon, Ptre.

Echo des Missions. — St-André du Lac St-Jean. — Durant une mission, prêchée par le R. P. Géna, au mois d'avril, on a établi la *Confrérie de Sainte Anne* et la plupart des paroissiens se sont fait inscrire.

St-Georges de Beauce — On a prêché dans cette paroisse les saints exercices : c'était le renouvellement de la belle mission prêchée l'an dernier et dont nous avons parlé spécialement alors.

